



Rapport du Conseil communal au Conseil général de La Sagne relatif à une demande de crédit pour le remplacement de la chaudière et la réfection des toilettes du temple

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

La chaudière du temple, qui a plus de 50 ans, donne de sérieux signes de fatigue. En effet, il a fallu intervenir à plusieurs reprises l'hiver dernier pour des pannes de chauffage. A court terme, les réparations deviendront coûteuses du fait que certaines pièces ne sont plus disponibles chez le fabricant.

Bien que ce lieu soit peu utilisé à la saison froide, le chauffage de cet important volume doit pouvoir être garanti sans défaillance. Raison pour laquelle le Conseil communal estime que le remplacement de la chaudière devient urgent.

En parallèle, le cloisonnement du local de chauffage avec les toilettes n'est plus conforme. Le Conseil communal propose, dans le même temps, une réfection des toilettes, dont l'état de vétusté est avancé. Ce nouveau local sera accessible aux handicapés. En outre, il s'avère que le plafond contient de l'amiante. Un assainissement est indispensable.

Le crédit demandé de CHF 75'000.- est calculé de la manière suivante :

- Chaudière à mazout et ventilation	CHF 41'000.-
- Réfection des toilettes	CHF 23'000.-
- Désamiantage	CHF 5'000.-
- Peinture et installations électriques	CHF 5'000.-
- Expertise Planair SA	<u>CHF 1'000.-</u>
Total	CHF 75'000.-

Le Conseil communal vous recommande d'accepter cette demande de crédit et vous prie d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, ses meilleures salutations.

CONSEIL COMMUNAL

La Sagne, le 11 septembre 2020
CC/Adm.